

SPC/Pêches 24/Info.12
2 août juillet 1992

ORIGINAL : FRANCAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
VINGT-QUATRIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 3 - 7 Août 1992)

EXPOSE NATIONAL

POLYNESIE FRANCAISE

I - LA PECHE

Trois types de pêcheries existent en Polynésie Française :

- la pêche lagonaire, exclusivement pratiquée dans les lagons et sur la pente externe des récifs. Les espèces cibles étant les poissons, crustacés et mollusques directement liés au récif corallien.
- a pêche côtière artisanale pratiquée par les "poti marara" et les bonitiers. Les espèces cibles étant principalement les thonidés (bonites et thons jaunes) et les poissons apparentés aux thonidés (mahi mahi, thazard,...).
- la pêche hauturière industrielle pratiquée par plusieurs flottilles :
 - une flottille asiatique (japonaise et coréenne) dans le cadre des accords de pêche avec ces deux nations ;
 - une flottille de ligneurs, essentiellement américains, pêchant à l'extérieur de la ZEE (40° S) dont une partie des prises est débarquée en Polynésie Française ;
 - une flottille locale en activité depuis fin 90/début 91.

I.1 - LA PECHE LAGONAIRE

Les techniques de capture de poissons lagonaire sont connues de tout le Pacifique Sud :

Parcs à poissons, ligne de fond, fusil sous-marin, nasse, filet....

La technique du parc à poissons reste l'engin de pêche par excellence qui produit près de 70 % des poissons en provenance des atolls des Tuamotu ; archipel qui représente à lui seul plus de 60 % des poissons lagonaire commercialisés à Tahiti. En 1991, 1500 tonnes de poissons lagonaire ont été vendues dans les différents marchés de Tahiti.

L'exploitation du troca en Polynésie Française est strictement réglementée par un système de quota/commune ou île, des secteurs de pêche et de réserve délimités dans les lagons et une taille commerciale allant de 8 à 11 cm. En 1991, la production de coquilles de troca ne fut que de 36 tonnes causée par une faible demande alors que la production de 1990 s'était établie à plus de 380 tonnes lorsque la demande était très forte générant des prix euphoriques.

I.2 - LA PECHE COTIERE ARTISANALE

Deux catégories peuvent être distinguées :

La pêche des poti marara pratiquée à partir de petites embarcations rapides de 5 à 7 m. Les techniques utilisées sont très diverses : ligne traînante, ligne de fond, harpon, épuiette, en fonction des espèces visées. Leur production est mal cernée car la pêcherie est peu structurée. Néanmoins une estimation approximative de leur pêche peut être faite à près de 300 tonnes/an. Le mouillage des DCP en quantité importante a provoqué une augmentation sensible du nombre de "poti marara" ainsi que l'avènement de la technique de la ligne de fond pour la capture des thons.

La pêche bonitière pratiquée par des unités de 12 m appelées "Bonitiers" dont les techniques de pêche sont en priorité la canne, secondairement la ligne traînante ou la ligne de fond. L'espèce

la plus capturée est la bonite qui représente plus de 70 % des prises. Le tableau 1 donne la répartition des prises annuelles sur les cinq dernières années.

Tableau 1 : Répartition des prises annuelles des bonitiers (en kg)

ANNEE	BONITES	THONS JAUNES	AUTRES	TOTAL
1987	918 950	207 670	35 780	1 162 400
1988	519 270	327 220	43 990	890 480
1989	798 790	289 520	47 000	1 135 310
1990	786 090	78 000	56 660	920 750
1991	731 210	149 740	54 630	935 580

En soutien à cette activité de pêche côtière, le programme de mouillage des DCP a permis l'installation de plus de 160 DCP en 10 ans. En 1991, 26 DCP ont été mouillés autour des Iles du Vent, des Iles Sous le Vent et des îles Australes.

I.3 - LA PECHE HAUTURIERE INDUSTRIELLE :

I.3.1 - Les négociations de pêche avec la Corée et le Japon :

Des négociations bilatérales sont menées annuellement avec la Corée et le Japon pour permettre à ces flottilles de pêcher dans la ZEE de Polynésie Française en contrepartie des redevances de pêche ou, de plus en plus, d'une coopération technique et économique.

Ces négociations ne mettent en activité que des navires palangriers dans la ZEE. Les captures réalisées dans le cadre de ces accords de pêche sont résumées dans le tableau 2.

Tableau 2 - Prises annuelles effectuées par les palangriers étrangers dans la ZEE de Polynésie française (en kg)

ANNEE	BONITES	THONS JAUNES	GERMONS	THONS OBESES	DIVERS	TOTAL
1987	9,600	695,000	1,004,900	2,156,000	568,000	4,433,500
1988	6,600	845,800	885,700	2,856,300	649,000	5,243,400
1989	1,200	711,600	689,500	1,143,400	428,200	2,973,900
1990	400	1,081,600	876,300	1,768,200	437,600	4,164,100
1991		1,218,600	529,900	3,162,500	491,900	5,402,900

I.3.2 - La pêche des ligneurs américains :

Depuis 1987, les ligneurs américains pêchant le 40° S débarquent partiellement leurs cargaisons de germons en Polynésie Française. Le tableau 3 donne le nombre de débarquements et les quantités débarquées depuis cette date. Des enquêtes et des échantillonnages au port sont régulièrement effectués pendant la saison du germon (décembre à avril) par l'EVAAM avec la collaboration de la Commission du Pacifique Sud depuis 1991. Depuis 1989, des navires armés par des polynésiens participent à cette pêche : 2 en 1989, 3 en 1990, 4 en 1991.

Tableau 3 : Débarquements de germons de surface en Polynésie française

ANNEE	Nombre de débarquements	Quantité débarquée
	16	75
	52	1.62
	28	59
	3	10
	27	84

I.3.3 - La pêche industrielle polynésienne :

Initié en 1988, le projet de pêche industrielle de Polynésie Française s'est concrétisé en novembre 1990 par la mise en service de 2 thoniers polyvalents de 25 m construits en Métropole. Ce projet prévoit, outre la construction de 18 thoniers de 17 à 25 m, la réalisation d'une base de pêche aux Marquises et des mesures d'accompagnement au développement de la pêche hauturière telles que la formation des équipages, la commercialisation des captures et la mise en place de mesures fiscales avantageuses.

Actuellement 3 autres thoniers de 25 m sont en construction sur un chantier naval local spécialement conçu à cet effet. Ces 3 navires seront opérationnels en fin 92 et premier trimestre 1993. 5 autres navires sont en cours de financement et devraient être mis en service à l'horizon fin 94 début 95. Parallèlement à ces navires capables d'exploiter toute la ZEE polynésienne et l'extérieur de la ZEE, des projets pour des navires plus petits de 14 à 20 m devraient se concrétiser ; 6 à 8 réalisations sont déjà prévues pour l'année 1993.

La technique de pêche principalement utilisée par cette flottille est la palangre monofilament et secondairement la ligne traînante dans le 40°S.

Une dizaine de petites unités de pêche de 12 à 14 m ont également adopté la technique de la palangre monofilament.

Les captures totales palangrières de la flottille polynésienne pour l'année 1991 sont de 244 tonnes pour 4 navires en activité.

II - L'AQUACULTURE EN POLYNESIE FRANCAISE

II.1 - LE PROGRAMME D'ELEVAGE DES CRUSTACES

La production locale de crustacés d'élevage s'est établie à 15,4 tonnes de chevrettes, de l'espèce Macrobrachium rosenbergii et 60,2 tonnes de crevettes pénéides, Penaeus vannamei et Penaeus stylirostris confondues, en 1991. Cette production comparée à celle de l'année dernière (17,3 tonnes de chevrettes et 60,8 tonnes de crevettes) reste stable, due au maintien de la même surface d'élevage. Celle-ci se répartit de la façon suivante : 14,2 hectares pour la chevrlette répartis entre 3 fermes et entre 7 et 8 hectares pour la crevette répartis entre 6 fermes.

Pour soutenir l'activité de ces fermes d'élevage, une éclosérie territoriale polyvalente est mise en service depuis le deuxième semestre 1990. La production de post-larves de chevrettes et de crevettes en 1991 a été de 10 400 000 post-larves.

D'autres productions, en fonction des orientations données aux autres programmes d'aquaculture, (poissons, mollusques) sont envisagées dans les années à venir dans le cadre des activités de cette éclosérie.

II.2 - L'ELEVAGE DE LA TORTUE VERTE (*Chelonia mydas*)

Une ferme expérimentale d'élevage de la tortue verte a vu le jour en fin 90/début 91.

Le but principal de cet élevage est la sauvegarde du stock naturel par le repeuplement du milieu naturel à partir d'animaux prégressis en élevage.

Un premier lacher est prévu sur l'atoll d'Aratika dans l'archipel des Tuamotu.

II.3 - LA PISCICULTURE

Un programme axé sur l'élevage des poissons a démarré à la fin de l'année 1991.

L'espèce ciblée actuellement est le Loup tropical ou Barramundi (Lates calcarifer) sur laquelle une étude de faisabilité économique est en cours.

La production d'alevins actuellement réalisée dans l'écloserie de l'IFREMER pourrait être prochainement transférée à l'écloserie territoriale. La technique de grossissement appliquée est celle de l'élevage en cages flottantes.

Cette opération pourrait être le point de départ d'un programme plus vaste sur les techniques d'élevage de poissons locaux pour le repeuplement des lagons.

II.4 - L'ELEVAGE DU BURGOU

Un programme pluridisciplinaire sur le burgou (Turbo marmoratus) a été mis en place dès la fin de l'année 1990. Il a pour objectifs :

- 1) la connaissance et la gestion du stock dans le milieu naturel,
- 2) Le repeuplement à partir d'animaux produits en élevage.

Cependant, plusieurs contraintes nous ont obligé à réduire ce programme à l'étude de la biologie générale, à l'heure actuelle. Compte tenu de l'intérêt économique suscité par l'exploitation de ce mollusque (>3000 F.CFP/kg à la dernière vente aux enchères de coquilles saisies), le programme de recherche devrait être redynamisé dès la fin de l'année 1992 dans des conditions plus propices.

III - LA PERLICULTURE

III.1 - LES EXPORTATIONS DE PERLES DES CINQ DERNIERES ANNEES

ANNEES	POIDS (en grammes)	VALEUR (en F.CFP)
1987	407 620	2 251 000 000
1988	446 827	2 513 000 000
1989	622 433	3 790 000 000
1990	599 482	3 758 000 000
1991	833 504	4 425 000 000

III.2 - DEVELOPPEMENT DE LA PERLICULTURE EN POLYNESIE FRANCAISE

Si l'activité perlière a continué à progresser en 1991, une première alarme a été donnée en octobre avec l'échec relatif de la vente aux enchères du GIE POE RAVA NUI. En effet, plusieurs lots n'ont pas trouvé acquéreurs et les lots vendus donnent une valeur moyenne des perles inférieure d'environ 25 % à celle de l'année précédente.

En 1992, ce déclin s'est confirmé avec la mise sur le marché de nombreuses perles qui ne trouvent toujours pas acquéreur.

Ce phénomène est dû essentiellement à deux raisons :

- le stockage par les Japonais (premiers acheteurs avec 70 % de la production) de grandes quantités de perles ces dernières années ;

- une surproduction avec l'arrivée sur le marché de perles de nombreuses entreprises créées entre 1988 et 1990 et qui commencent à produire en masse.

Etant donné que la qualité des perles produites en Polynésie française est, de l'avis de tous les experts en progrès, ce phénomène de baisse des coûts est très inquiétant et de nombreux observateurs nous signalent déjà une possible crise pour les années à venir tant que de nouveaux marchés ne seront pas ouverts.

III.3 - LE PROGRAMME GENERAL DE RECHERCHE SUR LA NACRE

Le programme général de recherche sur la nacre initié en 1988 suit son cours. Après un financement essentiellement d'origine territoriale, une aide importante sera prochainement débloquée pour ces travaux sur les huîtres perlières par l'intermédiaire d'une part, d'un contrat de plan Etat/Territoire et d'autre part, de la communauté européenne.

Les travaux sur la pathologie ont permis de mettre en évidence un parasite intra-cellulaire dans l'intestin des deux espèces de Pinctada de la région. Ce protozoaire du groupe des grégarines est en cours de description de même que son cycle qui pourrait faire intervenir un crustacé comme hôte principal.

Des travaux réalisés par l'IFREMER sur la physiologie sont en phase finale. De même, les travaux de l'EVAAM sur la biologie de la reproduction, sur les cycles de collectage et sur les techniques d'écloserie seront prochainement publiés.

Les stocks naturels de Pinctada margaritifera de nombreux lagons ont été explorés et feront l'objet d'une thèse de doctorat en 1993.

Une étude est en cours sur l'inventaire des biosalissures (publication prévue pour la fin de l'année) ainsi que sur les bioforeurs et leur impact sur la coquille et la santé des animaux (résultats prévus en 1994).

Enfin, des études socio-économiques sont en cours afin de mieux cerner l'impact du développement de cette activité sur les populations des îles éloignées des Tuamotu.

D'autres travaux (génétique, étude du milieu et impact sur celui-ci d'élevages à fortes concentrations) devraient débiter cette année.

La plupart de ces travaux sont regroupés au sein d'un programme baptisé Programme Général de Recherche sur la Nacre (PGRN) coordonné par l'EVAAM et faisant intervenir différents laboratoires du Territoire ou de France.